

14 novembre
2023

#prix #climat #projet

✕ DÉVELOPPEMENT DURABLE

MIRAMAS SE DISTINGUE POUR SES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à une politique volontariste en matière de développement durable, la municipalité a reçu de nombreux prix et labels depuis 2008 qui récompensent ses actions, et reçoit 3 nouveaux prix en 2023.

Mercredi 8 novembre, Provence tourisme

Concours thématique « Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux changements »

Mercredi 8 novembre, la Ville de Miramas a été la seule ville à recevoir le « **Prix spécial du jury** » pour sa **politique environnementale exemplaire** au concours thématique « Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux changements » organisé par Provence Tourisme. Témoin de notre engagement dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de notre environnement, ce prix vient récompenser les aménagements résilients des espaces publics qui ont permis à la Ville de concilier développement économique responsable et protection de l'environnement.

Déjà **labellisée 3 fleurs sur 4 au label « Villes et Villages Fleuris »**, qui garantit la qualité de la démarche en faveur du cadre de vie et valorise les communes qui l'obtiennent, la ville de Miramas a mis en lumière ses actions en faveur du développement durable pour ce nouveau concours thématique, basé sur des sujets plus spécifiques en lien avec l'environnement : actions en faveur de la biodiversité (favorisant la plantation d'espèces végétales locales et en préservant les zones humides), gestion raisonnée de l'eau, gestion zéro pesticide (favorable à la biodiversité, faible consommatrice d'eau), désimperméabilisation des sols (cour d'école, parkings végétalisés, etc.), plantation d'arbres prévus grâce aux dispositifs Provence verte du département et 1M d'arbres de la région SUD, création d'îlots de fraîcheur, permis de végétaliser, limiter l'impact carbone (promotion du Fret ferroviaire), label éco-quartier pour la Maille 2, etc. autant de réalisations en faveur de l'adaptation au changement climatique, tout en assurant le bien-être humain.



© Tous droits réservés

Lundi 13 novembre - Parc Chanot, Marseille

Label « Territoire durable une Cop d'avance » niveau 4 sur 4 - Édition 2023 - 2025
Renouvellement du label « Territoire Engagé pour la Nature » - Édition 2023-2026

Territoire Engagé pour la Nature » est un dispositif national, animé en région par l'ARBE et piloté par l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL, la DRAAF et la Région Sud. Il a pour objectif d'accompagner et de valoriser les collectivités qui mettent en œuvre des actions en faveur de la biodiversité, tissu vivant de notre planète.

Pour le jury, la commune de Miramas affiche un engagement de longue date dans une politique de développement durable avec, en 2011, le lancement de son Agenda 21. Un engagement initial renouvelé en 2020 autour du Pacte pour la transition : 23 mesures prises autour de 3 axes prioritaires (la nature en ville ; l'agriculture et l'alimentation durable ; le réemploi et la valorisation des ressources). Il félicite une stratégie de développement durable communale qui a su se renouveler depuis la première candidature et souligne la démarche participative pour contribuer à l'essaimage des

bonnes pratiques dans d'autres territoires, tout en saluant le travail approfondi réalisé sur l'ensemble des axes du label avec des actions novatrices et ambitieuses menées notamment grâce au dynamisme de la collectivité en matière de recherche de financements.

Le jury a constaté une très bonne maîtrise du sujet biodiversité, notamment à travers son Atlas de la biodiversité, des enjeux du territoire, les efforts déjà réalisés par la Ville en particulier sur la gestion des espaces verts et a relevé trois actions qui s'inscrivent dans des démarches globales : l'ABC métropolitain, le projet alimentaire territorial, la trame noire de la métropole.

Devenir un « Territoire engagé pour la nature », c'est affirmer sa responsabilité pour inverser la tendance en formalisant un plan d'actions concret, réaliste, partenarial et adapté aux enjeux du territoire.

Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, a reçu le prix d'une Cop d'avance en présence d'Hatab Jelassi, conseiller municipal, Anne Claudius-Petit, conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Ayoub Bayle, conseiller du Conseil municipal des jeunes.



© Marion Bouillet



Nous, les collectivités, avons une responsabilité dans nos pratiques et dans l'accompagnement des habitants afin de limiter les impacts environnementaux pour les générations futures, raison pour laquelle nous avons engagé des politiques publiques résolument tournées vers la transition écologique et l'amélioration de la qualité de vie à Miramas par des choix durables. Adapter la ville aux enjeux de demain, c'est agir aujourd'hui.

Frédéric Vigouroux - maire de Miramas

